

Nouvelles officielles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **16 (1970)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

+GF+

Raccords
et
Robinetterie
en fonte malléable
+ GF +

Raccords
et
Robinetterie
en matière plastique
+ GF +

Machines à fileter
et à tronçonner
+ GF +

Raccords à bague
de serrage
système SERTO,
cuivre, aciers et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

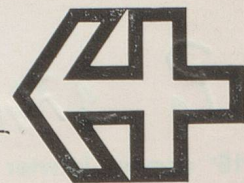
PRODUITS SUISSES

GEORGES FISCHER

SOCIÉTÉ ANONYME

14, rue Froment - PARIS-11^e
Tél. : 700-37-42 à 37-44
Télex : 23922 Fischer Paris

nouvelles officielles



Message de M. Pierre Dupont ambassadeur de Suisse en France

A chacun de vos foyers, à chacun de vous, j'adresse mes vœux sincères. Que l'année qui s'annonce vous soit propice et agréable, tels sont les souhaits chaleureux que je forme.

Je tiens à vous dire aussi mes remerciements pour votre fidélité à l'égard de notre patrie, pour les services que vous lui rendez dans vos activités diverses et pour le témoignage que vous portez des vertus auxquelles nous sommes attachés. Que l'année nouvelle voit se développer et se renforcer les

liens qui unissent au pays la communauté des Suisses de France et chacun de vous ! C'est à la réalisation de ce souhait que je vous convie à apporter votre précieux concours.

Enfin, je ne saurais oublier dans mes vœux le pays qui nous offre à tous l'hospitalité : la France. Que pour elle aussi l'année 1970 soit propice et heureuse.

Décembre 1969

Pierre DUPONT
Ambassadeur de Suisse
en France

Permis de conduire

En vertu d'un arrêté pris le 20 septembre 1969 par le Ministre de l'Équipement et du Logement, les étrangers peuvent désormais utiliser pendant deux ans au plus à compter de leur dernière entrée en France, un permis de conduire national conforme à la Convention internationale du 19 septembre 1949 à laquelle la Suisse a adhéré, à condition que ce permis soit en cours de validité, écrit en français ou accompagné d'une traduction officielle, qu'il corresponde à la catégorie du véhicule conduit et que le titulaire ait l'âge requis.

En outre, les étrangers résidant en France, peuvent échanger désormais leur permis national contre un permis français sans passer l'examen d'aptitude.

Bonne année à tous nos lecteurs

Abonnés et futurs abonnés, dans le numéro précédent vous avez trouvé un mandat-carte de versement au CCP du MESSAGER.

Aidez-nous à comprimer nos frais généraux en l'utilisant au plus vite pour votre abonnement ou réabonnement 1970 !

Prix de l'abonnement :
15,00 F (inchangé)

Abonnement de soutien :
à partir de 20,00 F

Nous vous remercions de votre fidélité pour l'année écoulée et souhaitons que vous soyez de plus en plus nombreux à vous abonner au MESSAGER SUISSE DE FRANCE qui vous tient au courant de toutes les manifestations suisses en France, des problèmes qui nous concernent et de la vie au Pays.

Paiement par chèque bancaire, au nom du Messenger, à adresser à la Rédaction, 17 bis quai Voltaire